

ARRÊTÉ Présidence – 2019-011

- Vu le code de l'éducation en ses livres VI et VII et notamment l'article L.712-2,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019 et notamment les articles 21 et 27-III,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu le décret du 22 novembre 2011 portant nomination, titularisation et affectation de Monsieur Georges LINARES en qualité de professeur des universités à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE

ARRÊTE

Article 1^{er}

Monsieur Georges LINARES, Professeur des universités, est nommé Vice-président du Conseil d'administration en charge de la Commission de la Recherche à compter du 5 décembre 2019.

Article 2

Monsieur Georges LINARES, Professeur des universités, est également nommé Président du Conseil académique réuni en formation restreinte à compter du 5 décembre 2019.

Article 3

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 5 décembre 2019

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP

Présidence

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Secretariat-presidence-dgs@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00

univ-avignon.fr